

ront apprécier ses efforts et en bénéficier. Elle est l'auteur d'une proposition dont je tiens à faire part au Gouvernement et aux dirigeants du National-Canadien. La principale gare de triage et à voyageurs se trouve à quelques cents pieds à peine du centre de la ville et elle est sans cesse la cause de beaucoup de bruit, sans parler de la fumée. Il y a beaucoup plus de manœuvres le soir et, même si les habitants semblent s'y être habitués, tel n'est pas le cas des touristes. On a songé à bien des moyens de remédier à la situation; mais la principale objection qu'on a fait valoir, c'est ce qu'il en coûterait pour établir la gare à un endroit plus propice.

La commission d'urbanisme et le *board of trade* ont proposé d'aménager un raccourci de Jones' Siding jusqu'à Bouctouche-Junction, afin d'y faire passer tous les trains qui vont au delà. En outre, il faudrait aménager un nouveau centre de triage, afin de supprimer le bruit et la fumée du centre de la ville. J'espère fermement que lorsque ce vœu sera présenté au Gouvernement et au National-Canadien, on fera l'enquête qu'a proposée la commission Turgeon et qu'il sera possible d'obtenir l'aide fédérale et pour l'enquête et pour l'aménagement du raccourci.

La semaine dernière, les joueurs de curling des écoles secondaires canadiennes se sont réunis pour un tournoi à Moncton, dont les clubs de curling étaient les hôtes. Le trophée Sifton, emblème des joueurs de grande classe du pays est échu à l'équipe de Saskatoon (Saskatchewan). Je présente mes sincères félicitations au capitaine Garry Thode et à son équipe.

Je serais injuste envers la province du Nouveau-Brunswick si je ne rendais pas hommage à notre représentant au sein du cabinet fédéral, l'honorable député de York-Sunbury (M. Gregg). Il a débuté dans la carrière des armes comme simple soldat dans le 8^e Hussard de la princesse Louise (Nouveau-Brunswick), régiment que j'ai maintenant l'honneur de commander. Au cours de la première guerre mondiale, il s'est vu décerner la Croix Victoria qui est la plus haute distinction honorifique de l'Empire; pendant la seconde guerre mondiale, il a accédé au grade de brigadier. Le commandement du centre d'instruction d'officiers de Brockville ainsi que du centre d'instruction de l'infanterie, à Vernon (C.-B.), lui a permis de prendre contact avec la fleur de notre jeunesse canadienne, et il l'a bien formée. Après la guerre il est devenu président de l'Université du Nouveau-Brunswick, puis député et ministre des Pêcheries. Son apport en qualité de ministre des Affaires des anciens combattants est bien connu, surtout des ex-militaires eux-mêmes.

[M. George.]

Le plus beau témoignage a été rendu à sa compétence lorsque le premier ministre a demandé à M. Gregg de devenir ministre du Travail, à la mort de M. Humphrey Mitchell, malgré la menace d'une grève ferroviaire. Nous sommes fiers de lui, et je veux le féliciter sincèrement de sa nomination au poste de colonel honoraire du régiment dont il a fait partie durant la première Grande Guerre et au début de la seconde, le R.C.R.

Le Canada était autrefois un pays essentiellement agricole et même si son économie s'industrialise rapidement, l'agriculture n'en demeure pas moins un secteur extrêmement nécessaire et important de notre économie. Je suis cultivateur moi-même et ce qui intéresse le cultivateur avant tout c'est de savoir ce qu'il retirera de ses produits. Il ne le sait pas, il ne sait même pas s'il pourra les vendre. La malheureuse épidémie de fièvre aphteuse en Saskatchewan est très grave et je compatissais au sort de ceux qui ont des animaux malades. Que résultera-t-il, pour l'élevage, de l'embargo imposé par les États-Unis sur les animaux canadiens? Nous n'en savons rien, mais tout cela nous fait bien comprendre encore une fois combien la situation des cultivateurs est instable. A ce sujet, je voudrais citer à la Chambre une déclaration formulée à Halifax, le 1^{er} février 1952, par M. James Muir, président de la Banque royale du Canada:

Nous entendons parfois les producteurs se plaindre que les marchandises bon marché venant de l'étranger menacent leur bien-être. Les importations en provenance de la Nouvelle-Zélande et des États-Unis menacent les cultivateurs, nous dit-on. Mais il doit y avoir sûrement quelque chose qui cloche dans l'échelle des prix d'un grand producteur agricole comme le Canada, quand la Nouvelle-Zélande peut expédier au Canada du bœuf et du beurre à des prix inférieurs à ceux que nos producteurs demandent. Le porc, les produits du porc, le bœuf et la volaille des États-Unis ne viennent pas d'aussi loin, mais les importations des dernières semaines et des derniers mois font ressortir davantage un fait essentiel; les prix de nos produits agricoles semblent disproportionnés. Pourquoi? Je l'ignore. Je me bornerai à demander si l'expansion de l'industrie canadienne a amené notre puissance de production agricole au point que nous devons devenir un gros importateur de vivres. Ou bien le cultivateur a-t-il été indûment désavantagé par les salaires plus élevés et les heures de travail plus courtes qui sont le lot du travailleur industriel, ce qui fait hausser les prix des articles que le cultivateur doit acheter? Ou bien l'abondance au cours des années où le vendeur a tenu le haut du pavé a-t-elle émoussé le stimulant à produire, chez le cultivateur?

Je ne saurais répondre à ces questions; mais il me semble que la Chambre devrait immédiatement étudier ce problème, surtout si l'on songe à l'interdiction imposée par les États-Unis.